

E.S.A.T. Les Pierres Fauves



Z.A.C. de l'Anjoly – 2, voie d'Angleterre
B.P. 50192 – 13745 VITROLLES cedex

CONVENTION de PARTENARIAT 2025

Entre

E.S.A.T. LES PIERRES FAUVES
Z.A.C. de l'Anjoly
2, voie d'Angleterre
13 127 Vitrolles

Représenté par **M. Guy BIANCOTTO – Directeur**

et

MAIRIE DE CABRIES
PLACE ANGE ESTEVE
13480 CABRIES

Représentée par **Mme Amapola VENTRON - Maire**

Il est défini ce qui suit :

L'E.S.A.T. Les Pierres Fauves s'engage à effectuer :

L'ENTRETIEN ANNUEL des ESPACES VERTS

L'E.S.A.T. Les Pierres Fauves met à la disposition de la Mairie de Cabriès, une équipe de six travailleurs handicapés ainsi qu'un moniteur intervenant.

DESCRIPTIF du CHANTIER ESPACES VERTS

1/ Nettoyage et entretien de **la route le Mail à Calas entre la poste et les terrains de tennis** :

- Le nettoyage et le désherbage manuel des 2 côtés de la route au niveau du caniveau
- La tonte en herbe rase de l'allée sous les pins
- Le nettoyage des caniveaux
- Le ratissage général de l'allée notamment des aiguilles de Pins
- L'évacuation des déchets verts en décharge agréée

2/ Débroussaillage mécanique et évacuation des déchets verts de **la parcelle en continuité de la route du Mail jusqu'à l'entrée du lotissement**

Accusé de réception en préfecture
013-211300199-20250126-DEC_2025_021-DE
Date de télétransmission : 18/02/2025
Date de réception préfecture : 18/02/2025

« **Le Clos de l'Auberge** » + débroussaillage/désherbage du caniveau le long de la piste cyclable jusqu'à hauteur de l'entrée du lotissement (env. 400ml)

3/ Entretien annuel de la **Place Jean Régus**

- La tonte des zones enherbées y compris les buttes et la pointe jusqu'à la route.
- Le désherbage du jeu de boules.
- La taille des Pyracanthas.
- Le ramassage des papiers
- La taille des 20 Mûriers Platanes (janvier)
- Le nettoyage, le ramassage et l'évacuation des feuilles et déchets verts.

4/ Ramassage des feuilles au **Barquiu** (1 passage en décembre)

CALENDRIER des INTERVENTIONS ESPACES VERTS

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
4		5		5		5		6		6	2

Soit 7 interventions par an pour un total de 33 journées.

TARIF en euros H.T.

7 mensualités de 2285.71 € H.T.

Deux mille deux cent quatre-vingt-cinq euros et centimes

soit un coût annuel de 16 000.00 € H.T.

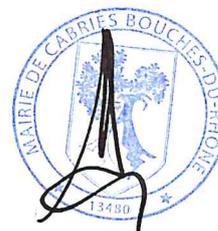
Seize mille euros

La présente convention est passée pour une durée de 12 mois à compter de la date de début d'exécution des prestations soit le 1^{er} janvier 2025.

Fait à Vitrolles,
le 26 janvier 2025

Pour l'E.S.A.T. Les Pierres Fauves,
M. Guy BIANCOTTO

Pour la Ville de Cabriès,
Mme Amapola VENTRON - Maire



Accusé de réception en préfecture
013-211300199-20250126-DEC_2025_021-DE
Date de télétransmission : 18/02/2025
Date de réception préfecture : 18/02/2025